Un correspondant à Washington dit que des munitions de guerre ont été envoyées en grande quantité aux révolutionnaires d'Amérique. Les insurgés sont bien armés et ont confiance dans la victoire. Les Etats-Unis reconnaîtraient probablement tout de suite le nouveau gouvernement du Vénézuéla dès qu'il se sera installé.

L'opinion en Hollande

Amsterdam, 19 décembre. — L'agence Wazdias est informée que le ministre des affaires étrangères à La Haye, M. van Savinderan, a dit qu'il ne comprend pas, étant donnée l'interruption des communications télégraphiques entre la Colombie et le Vénézuéla, comment le ministre des Etats-Unis à Bogota a pu recevoir la nouvelle télégraphique concernant la déclaration de guerre du Vénézuéla à la Hollande. Le ministre ajoute qu'il croit que des nouvelles d'un caractère différent arriveront bientôt. Toutefois, il n'a pas écarté la possibilité que les choses pussent prendre une tournure différente. Le ministre des affaires étrangères a déclaré que les conditions du service télégraphique entre la Hollande et le Vénézuéla sont telles que si le Vénézuéla avait déclaré formellement la guerre, la nouvelle serait déjà connue à La Haye.

Les expériences de Wright

Elles sont interrompues par la pluie

Le Mans, 19 décembre. — Wilbur Wright, qui avait l'intention de battre aujourd'hui son magnifique record d'hier pour la Coupe Michelin, s'est élancé ce matin, à 10 heures, dans l'espace. Malheureusement, une pluie abondante s'est mise à tomber sur Auvours et l'aviateur s'est vu contraint de prendre terre au bout du quatrième tour d'aérodrome, c'est-à-dire après environ dix minutes de vol.

Un pasteur dévoré par des loups

Vienne, 19 décembre. — Une nouvelle sensationnelle parvient aujourd'hui de Budapest. Un pasteur protestant, nommé Heskert, se rendait, hier, dans une voiture découverte d'Elisabethstad, dans le Siebürgen, à Schaessburg, lorsqu'il fut attaqué par huit loups affamés. Le pasteur déchargea son revolver et réussit à tuer l'un des loups; les autres prirent la fuite. Heureux d'avoir échappé au danger, le pasteur descendit de voiture pour enlever le cadavre du loup lorsque les autres revinrent à la charge et attaquèrent les chevaux, qui s'emballèrent dans la direction d'un village voisin.

Devant la porte d'une auberge, la voiture fit panache. Aux cris poussés par le cocher, l'aubergiste accourut; mis au courant de l'aventure, et en compagnie de plusieurs habitants, ils se rendirent à l'endroit où le pasteur avait été attaqué. Ils ne trouvèrent plus que des lambeaux de vêtements, ses lunettes et ses chaussures. Le malheureux pasteur avait été dévoré par les loups.

DANS LA RÉGION

Terrible accident AUX MINES D'ANICHE

LE BOUNIOU DE LA FOSSE GAYANT ENGLOUTIT DEUX MINEURS. — UNE CAGE CALÉE. — LA RUPTURE DU CABLE

Le puits numéro un de la fosse Gayant, des mines d'Aniche, a été vendredi soir le théâtre d'un drame terrible. Deux ouvriers mineurs employés aux réparations, Benoît Crépieux et Emmanuel Decout, âgés tous deux de 32 ans et demi, et habitant tous deux Waziers, se présentaient à la fosse pour prendre leur travail. Il était à ce moment 8 heures. Comme ils devaient descendre dans la fosse, le mécanicien Henri Delval, de Sin-le-Noble, les fit prendre place dans une cage très légère employée ordinairement au transport des chevaux et non munie de parachute.

L'ACCIDENT

La cage descendit normalement. Arrivée à 374 mètres de profondeur, elle se cala sans qu'on sache encore pourquoi. La machine motrice continua à tourner. Le câble pesant sur la cage, celle-ci, soudain, se remit en marche et descendit avec une vitesse vertigineuse. A un certain moment, le câble étant violemment tendu, le boulon d'attelage céda. La cage continua à descendre et s'écroula à 451 mètres de profondeur dans le bouniou empli d'eau.

LA TENTATIVE DE SAUVETAGE

La cage étant très légère, comme nous l'avons relaté, le mécanicien ne s'aperçut d'abord pas, nous a-t-on dit, de l'accident. C'est un point qu'il faudra d'ailleurs fixer. Quand on s'aperçut de la rupture du cable, l'alarme fut donnée. Des ouvriers, des porions et des ingénieurs, organisèrent les secours. Les mineurs ne furent retirés de l'eau où ils gisaient asphyxiés, à 8 mètres de profondeur, qu'à 3 heures du matin.

Avant de les repêcher, il fallut enlever les débris de la cage qui s'était brisée dans la chute. L'une des victimes avait la jambe droite et la cuisse gauche fracturée. L'autre avait les jambes brisées, une fracture au crâne et le bassin écrasé. C'est le docteur Gugelot qui procéda aux constatations d'usage.

Les familles des morts furent prévenues peu après de l'atroce malheur qui les frappait. Il se passa alors des scènes déchirantes. Les deux mineurs étaient mariés. Emmanuel Decout était père d'un enfant et son camarade de 4 enfants.

LES ENQUETES

Des enquêtes ont été ouvertes par l'ingénieur de contrôle des mines à Douai et par le délégué mineur. On s'accorde à admettre que l'accident ne se serait pas produit si les mineurs n'avaient pas pris place dans une cage dépourvue de parachute. Mais les malheureux qui connaissaient le danger de cette cage ne s'y embarquèrent certainement pas par pur caprice.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Crime ou accident ?

On retrouve dans la Marcq le cadavre d'un jeune homme disparu depuis le 22 novembre. — Les contradictions du principal témoin.

Dans notre numéro du 23 novembre nous annoncions l'étrange disparition d'un jeune homme de 27 ans, Vamborre Julien, habitant avec ses parents, cité St-Bavon, à Marcq-en-Barœul.

A 11 heures et demie du soir, le dimanche 22 novembre, il avait bu quelques consommations à l'estaminet Bonte, en était sorti en compagnie d'un autre consommateur et depuis ce moment personne ne l'avait revu.

La mère du disparu avait dès les premiers jours, avisé M. Douez, commissaire de police de Marq, et, poussée par un sentiment que sa douleur excusait, déposé une plainte contre inconnu pour assassinat.

M. Delalé, juge d'instruction, que le parquet de Lille avait chargé de l'enquête lançait dès les premiers jours une convocation à témoin pour le consommateur avec lequel Vamborre était sorti de l'estaminet Bonte. Mais ce témoin, Lepercq, dit Marin, 31 ans, haleur de bateau était momentanément absent pour les besoin de sa profession.

La convocation ne put le toucher et force fut au magistrat d'attendre son retour pour obtenir quelques renseignements sur le laps de temps qu'il avait passé avec le disparu.

Rien ne pressait du reste car Vamborre pouvait, obéissant à quelque fantaisie de jeune homme, avoir fait une simple fugue à la suite de laquelle il serait reparu.

Cette situation vient d'être brusquement modifiée et les bruits qui avaient couru les premiers jours prennent corps, vont demain se transformer en accusations colportées mystérieusement par les mille bouches anonymes de l'agglomération.

UN CADAVRE DANS L'EAU

Samedi, vers 9 heures du matin, un cadavre était aperçu surnageant près du pont Blanc. Malgré son état de décomposition assez avancé il fut reconnu pour celui de Vamborre, le disparu du 22 novembre.

Le corps portait des traces sur lesquelles un examen superficiel ne permettait pas de se prononcer, peut être n'étaient-ce que des coups portés au hasard des plongées par les gaffes des mariniers fréquentant le canal. Mais la justice était saisie, M. Delalé fut avisé par télégramme.

Le magistrat ordonna le transfert du cadavre à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine où un médecin légiste, sans doute le docteur Delœuvre, en fera l'autopsie.

Il faut attendre les résultats de cette opération avant que de tenter de se faire une opinion, elle seule présentera assez de garanties pour déterminer l'action ultérieure de la justice. Tout le reste est jusqu'à présent racontars sur lesquels il convient de garder la plus grande réserve.

CE QUE L'ON DIT DANS LE PAYS

Mais au milieu des cancans, il y a des dépositions sérieuses qui ont failes des gens dignes de foi et désintéressées dans l'affaire.

Les faits qu'elles énoncent étant connus de tous dans l'agglomération du Pont où les faits se sont passés il n'y a aucun inconvénients à les faire connaître à nos lecteurs.

M. Bonte, le cabaretier chez lequel Vamborre fut ses derniers verres, raconte que vers 11 heures et demie, Vamborre, presqu'au moment de partir, pria le haleur de bateaux Lepercq, de l'attendre quelques instants, tous deux devant suivre la même route pour rentrer chez eux. Il fut fait ainsi que le désirait le malheureux Vamborre, on sait que depuis ce moment ses traces sont perdues.

Un moment après, en tous cas avant minuit, M. Courmont, cabaretier près de l'écluse de Marcq et dont l'établissement était déjà fermé entendait des cris de « au secours ! » sans pouvoir discerner de quel côté de l'eau ils était poussés.

Croyant avoir affaire à des ivrognes qui se battaient ou qui, encore altérés, voulaient, par ce subterfuge se faire ouvrir son établissement, il n'approfondit pas autrement la chose.

Le silence se fit, puis M. Courmont, entendit au bout de quelques minutes un pas précipité sur la passerelle en fer ménagée au-dessus des portes de l'écluse.

M. Alexandre Planquette, qui habite également près du canal, entendit à la même heure deux appels au secours, le premier cri poussé par une voix forte, le second comme oualté, étouffé, poussé par une personne gênée ou étranglée. Il ouvrit sa fenêtre d'où l'on découvre une partie du canal, ne vit rien dans l'eau absolument calme, rien sur les berges, et croyant avoir été victime d'une illusion, il alla se recoucher.

LEPERCQ SAIT-IL LA VÉRITÉ ?

Il est clair que le haleur de bateaux Lepercq, sorti avec Vamborre du cabaret, dans le but de faire avec lui un bout de chemin, doit savoir quelque chose.

Si nous ne croyons les renseignements recueillis au cours d'une enquête sur place, Lepercq aurait déclaré que Vamborre lui ayant demandé de l'accompagner en disant habiter Marquette, ils sortirent ensemble et se prirent mutuellement par le bras.

Tous deux devraient être légèrement ivres en passant sur l'écluse dit Lepercq, je tenais toujours Vamborre par le bras de crainte qu'il ne tombe à l'eau.

Nous sommes ensuite descendus par la route nationale, vers Lille, donc vers Marquette. Nous avons bu encore cinq ou six chopes dans divers cabinets de la route, puis je quittais Vamborre à la douane de Marcq.

Or, tous les cabaretiers chez lesquels Lepercq déclare être allé, lui donne un formel démenti : ils n'ont vu ce jour là — à cette heure tardive où l'on remarque facilement les rares clients dans un village, ni Lepercq, ni Vamborre; certains même étaient couchés depuis longtemps.

Vamborre a été retrouvé dans la Marcq quand Lepercq déclare l'avoir quitté loin de là, des cris ont été entendus sur le canal à une heure qui coïncide avec leur sortie du cabaret Bonte; si le premier dit la vérité, Vamborre serait revenu sur ses pas, mais alors les témoins seraient brouillés sur l'heure où les cris furent entendus.

Lepercq est très bien noté, considérée à Marcq comme incapable d'une mauvaise action et la version d'un accident dont Vamborre aurait été victime est celle à laquelle se rallient tous ceux, ou presque, qui connaissent Lepercq.

Où est la vérité ?

Lepercq qui n'est nullement inquiété sera bientôt interrogé par M. Delalé le distingué magistrat qui a pris à cœur de démêler cette ténébreuse histoire.

A AMIENS

Un inconnu écrasé par un train

Un inconnu écrasé par le train

Ce matin, à 8 heures, un garde-sémaphore a trouvé, près de sa guérite, sur la ligne de Paris-Boulogne, en face du champ de courses d'Amiens, le cadavre affreusement mutilé d'un jeune homme resté jusqu'alors inconnu.

La tête, complètement séparée du tronc, avait été projetée à plus de 40 mètres; les bras et les jambes étaient broyés.

On croit se trouver en présence d'un suicide.

Le malheureux jeune homme avait dû pénétrer sur la voie pendant la nuit et se coucher en travers des rails pour se faire écraser par un des nombreux trains venant de Boulogne.

A QUIÉVY

Mort mystérieuse

Un cultivateur est trouvé mort sur une chaise dans sa maison. — On croit qu'il s'agit d'un crime et le parquet est attendu

Hier après-midi, les voisins de M. Louis Trouillet, cultivateur, étonnés de ne pas l'avoir vu sortir de sa demeure, qu'il habitait seul depuis la mort de sa femme, survenue il y a quelques années, brisèrent une vitre de la fenêtre, firent jouer l'espagnolette et pénétrèrent dans la maison.

Dans sa chambre à coucher, située au rez-de-chaussée, éclairée par une fenêtre ouvrant sur le jardin, Trouillet était assis sur une chaise et ne donnait plus signe de vie. Un bout de longe, en cuir noir, était fixé à un clou à une poutre du plafond. Deux morceaux de la même longe, fraîchement coupés, se trouvaient aux pieds du cadavre.

Le maire de la commune, prévenu aussitôt de cette mort étrange, se rendit à la maison du drame, rue de Saint-Quentin. Il avisa la gendarmerie, qui se livra aussitôt à une enquête. Des premiers renseignements qu'elle a recueillis, il semble résulter que l'on se trouve en présence d'un crime.

C'est pourquoi le parquet de Cambrai a été informé par télégramme. On croit qu'il descendra aujourd'hui à Quiévy.

Trouillet passait pour avoir de l'argent chez lui. On ne lui connaissait aucun motif d'en finir avec la vie et jamais il n'avait manifesté l'intention de se suicider. Il était originaire de Béthencourt et habitait Quiévy depuis une quinzaine d'années.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette dramatique affaire.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

L'Affaire Steinheil

Le ligotage de Mme Steinheil n'était pas sérieux

Paris, 19 décembre. — La journée d'instruction, comme nous l'avons annoncé, a été consacrée tout entière à élucider ce point : comment était ligotée Mme Steinheil.

Les deux seuls témoins qui aient vu la veuve du peintre, Rémy Couillard et M. Lecoq, ont été entendus aujourd'hui, puis confrontés avec Mme Steinheil.

Des diverses explications recueillies par le juge, il ressort que **le ligotage n'était pas sérieux** : cou, mains, pieds n'étaient attachés que par des liens très lâches.

En dépit des protestations de Mme Steinheil, les deux témoins se sont trouvés d'accord ; leurs déclarations même se sont confirmées et renforcées mutuellement.

Par contre, **la fausseté des affirmations de la veuve a été attestée à maintes reprises,** non seulement par les dires des témoins, mais encore par les faits.

La fugue d'Alexandre Wolff

Où est le maquignon ? — Une disparition bien mystérieuse.

Alexandre Wolff dont nous annonçons d'autre part la disparition n'a donné signe de vie ni à son logeur ni à sa mère.

Une rumeur a circulé que Wolff n'aurait fait que passer au Havre, pour gagner l'Angleterre.

Un de nos confrères ne s'est pas contenté de cet « on-dit ». Il a fait une enquête.

Rue Brancion, 77, le patron de l'hôtel, M. Lafaye, se montre très rassuré sur le sort de son locataire.

— C'est exact, dit-il, Alexandre est parti jeudi... Il s'était levé, du reste, assez tard, selon sa coutume... Après le déjeuner de midi, il s'éloigna, l'air affairé, et ne rentra que sur les cinq heures du soir en disant : « Je pars tout de suite pour la gare Saint-Lazare, où je vais embarquer deux chevaux. »

— Mais vous serez de retour pour le dîner ?

— Non... ma foi non ; je vais jusqu'au Havre... Ces chevaux sont destinés à un gros maquignon de la ville... S'il y avait du nouveau à Paris, ayez donc la complaisance de me faire télégraphier à l'adresse suivante : « M. Alexandre Wolff, chez M. Louis Paul, rue Paulinez, 1. » J'y serai demain matin, vendredi, à cinq heures...

— Vous verra-t-on à dîner, vendredi soir ?

— Je ne sais pas, dit Wolff, paraissant réfléchir.... Peut-être, après tout, car j'ai un train facile. Je compte être de retour dans deux ou trois jours.

Wolff aurait fait d'identiques déclarations à un courtier qui l'accompagnait. C'est du moins ce qu'a appris à notre confrère un maquignon qui le connaît.

Wolff aurait dit à plusieurs de ses camarades qu'il se disposait à partir au Havre, pour chercher un groupe de chevaux de boucherie, destinés à être vendus au marché de lundi prochain ; il déclarait d'ailleurs, qu'il serait très vraisemblablement de retour samedi soir, au plus tard dimanche matin.

Au Havre, M. Paul Louis, qu'on disait être l'hôte du fils de Mariette, n'a pas vu le fugitif.

Le submersible « Monge »

Toulon, 19 décembre. — Le submersible « Monge », qui fait partie, au programme des constructions, de la série des 48 bâtiments de 398 tonneaux, répartis entre les ateliers de divers ports, vient d'être terminé.

« Le Monge » sera lancé le 30 décembre à la cale du Mourillon.

LES ÉVÈNEMENTS EN PERSE

Le chah change de résidence

Téhéran, 19 décembre. — Le shah, accompagné par une forte escorte, est allé ce matin au palais de Ferrahad, situé à une quinzaine de kilomètres à l'est de Téhéran. C'est là, dit-on, que le souverain a l'intention de passer l'hiver.

Cette résidence est mieux protégée que celle de Bagnichah, et on peut chasser dans le voisinage.

L'expulsion d'un journaliste russe

Saint-Pétersbourg, 19 décembre. — Le *Reitch*, annonce des cadets, annonce que par décision de la légation russe à Téhéran, le correspondant du journal a été expulsé de Perse à la demande du shah, qui lui reproche d'avoir télégraphié que des troupes persanes avaient été envoyées dans la province de Tabriz déguisées en révolutionnaires pour piller les étrangers, attaquer les postes de la frontière russe, et provoquer ainsi l'intervention des puissances contre Sattar-Khan et contre les révolutionnaires.

Le *Retch* dit que le principal objet de la visite de l'envoyé spécial persan qui vient d'arriver à Saint-Pétersbourg, est d'obtenir un emprunt pour combattre les ennemis intérieurs de l'Etat.

Une expédition au Congo

Nous avons eu quinze tués et vingt blessés

Paris, 19 décembre. — On apprend du Congo que le gouverneur Martineau est parti pour l'Oubangui. Après être monté à Bangui, il a visité la Laboyé et l'Ipoka. Il s'est ensuite dirigé vers Pibenza, avec une colonne commandée par le capitaine Prokos et le lieutenant Maurin. Cette colonne a pacifié le Moyen-Oubangui par l'occupation du massif montagneux et du repaire de Béra-N'Gobo, où s'étaient réfugiés les dissidents de la Sangha et de l'Oubangui.

Ceux-ci, armés en grand nombre de fusils à tir rapide, ont été battus et ont dû faire leur soumission, après une série de combats.

Nos troupes ont eu à déplorer la mort de quinze hommes et elles ont compté vingt blessés. Ce triste bilan montre combien a été dure la tâche de la colonne et combien le succès obtenu par elle fait honneur à nos soldats et à leurs chefs.

SUICIDE D'UN AGENT DE POLICE

Toulon, 19 décembre. — Désespéré à l'idée que toutes ses économies, fruit d'une existence de labeur étaient perdues dans le krach de la banque Miquel, l'inspecteur de police Chaine s'est pendu ce matin chez lui.

Tremblement de terre en Allemagne

Leipzig, 19 décembre. — Plusieurs secousses sismiques ont été ressenties à Leipzig et dans les environs, causant même de nombreux dégâts en certains endroits. Les populations des campagnes ont été prises de panique.

DRAMES CONJUGAUX

Marseille, 19 décembre. — Un musicien de l'Opéra, à la suite d'une violente scène de jalousie, a tué sa femme de trois coups de poignard. Le meurtrier s'est ensuite constitué prisonnier.

Rennes, 19 décembre. — Près de Montauban-de-Bretagne, un nommé Joseph Gernigon, menuisier, vivant séparé de sa femme, a tué celle-ci de deux coups de fusil. Tournant ensuite son arme contre lui-même, il s'est tué net.

UN LOCK-OUT DE 20.000 MINEURS

Constantinople, 19 décembre. — La société des charbonnages d'Héraclée a suspendu jusqu'à nouvel ordre l'exploitation de la mine.

20.000 ouvriers sont réduits au chômage.

Une mutinerie dans une prison

UN TUÉ. — TROIS BLESSÉS

Constantinople, 19 décembre. — Les détenus de la prison centrale de Stamboul ont fait aujourd'hui une tentative d'émeute qui n'avait d'autre but que de favoriser leur évasion. Ils ont essayé d'incendier la prison, mais ils ont été maîtrisés par la garde qui a fait usage de ses armes. Un prisonnier a été tué, trois autres blessés.

La mutinerie des légionnaires

La fable des mauvais traitements

Berlin, 19 décembre. — La *Gazette de Voss* essaie de redresser les erreurs répandues dans l'opinion allemande au sujet de la légion étrangère. Elle croit que la principale raison d'être de la légion a été de permettre aux jeunes alsaciens-lorrains, après 1871, de servir si bon leur semblait sous le drapeau français. Si la moitié des légionnaires sont allemands, les trois quarts de ces allemands proviennent des pays annexés, et le fait même que des alsaciens-lorrains succèdent dans la légion étrangère à des alsaciens-lorrains suffit à prouver que les mauvais traitements dans la légion sont une fable.

La question des Balkans

GRAVES INCIDENTS A LA FRONTIÈRE SERBE. — LES PROVOCATIONS AUTRICHIENNES

Belgrade, 19 décembre. — Le gouvernement serbe a reçu divers rapports au sujet de difficultés à la frontière de Bosnie, suscitées par les troupes autrichiennes.

Le 15 décembre, un détachement composé d'un capitaine et de 50 hommes aurait franchi la frontière et pris des notes sur une carte. La petite troupe ne se serait retirée que sur la menace des gardes-frontières.

Le 17 décembre, une patrouille de 50 hommes dirigée par un capitaine a été vue le long de la Drina, dans les environs de la zone militaire de Ljubovja ; quelques coups de feu ont été échangés.

Ces incidents ont été portés à la connaissance des représentants des grandes puissances.

L'AFFAIRE ROCHETTE

Les experts ont déposé leurs rapports. — Prochaine reprise de l'affaire.

Paris, 19 décembre. — MM. Blanc, Jébé et Dufour, experts-comptables, ont déposé entre les mains de M. Berr, juge d'instruction, le sérieux rapports qu'ils dressaient sur les opérations faites par Rochette dans ses différentes banques et sociétés. D'autre part, M. Vieille, membre de l'Institut; Wyrouboff, professeur au collège de France et Lauriole, ingénieur en chef des services généraux d'éclairage de la ville de Paris ont déposé leurs rapports relatifs au Buisson Hella et au gaz Méthane, ce qui va permettre au juge de reprendre dans les premiers jours de la semaine prochaine l'interrogatoire de M. Rochette.

Un financier assassiné

New-York, 19 décembre. — Un des principaux coulissiers de Wall Street a été tué aujourd'hui dans son bureau par un nommé John Lunsden. On ignore les motifs de cet attentat.

Grave accident dans une carrière

Un mort. — Deux blessés

Saint-Etienne, 19 décembre. — Un éboulement s'est produit dans une carrière d'ardoise à Saint-Colomban-des-Villard ; un ouvrier a été tué, deux autres grièvement blessés.

Les prud'femmes en Belgique

Bruxelles, 19 décembre. — La Chambre a adopté aujourd'hui le droit de vote et d'éligibilité des femmes aux conseils de prud'hommes.

COURS DES COTONS

Le Havre, 19 décembre. — Clôture du marché des cotons : Tendance soutenue, ventes 2850. Décembre à Août, 56.12. — Septembre, 56.00. — Octobre, 55.50. — Novembre, 55.12.

Dernières Nouvelles REGIONALES

Les avortements de Masnières

CLOTURE DE L'INSTRUCTION

M. Gachet, juge d'instruction à Cambrai, a entendu une dernière fois hier matin les détenus compromis dans la grave affaire d'avortements de Masnières, qui fit tant de bruit en son temps.

Le père Dauchez, dit l'Ami du Peuple, célèbre par le nombre des avortements que, dit-on, il a commis, la femme Breux, sa complice, et les époux Caron, les parents de la jeune fille de Douai qui succomba aux manœuvres criminelles pratiquées par Dauchez et la femme Breux.

M. Gachet a remis le dossier de l'affaire entre les mains du procureur de la République, avant son renvoi devant la chambre des mises en accusation.

Il est vraisemblable que celle-ci examinera le dossier le 2 janvier et que les avorteurs seront jugés à la session de février de la Cour d'assises du Nord.

FEUILLETON DU 20 DECEMBRE. N. 21

LE CHEVALIER de MAISON-ROUGE

— Me voilà, dit-elle ; pardon, mon ami, de vous avoir fait attendre...

Maurice répondit par un mouvement de tête, et tous deux prirent une charmante allée, molle, ombrageuse, touffue, qui, par un détour, devait les amener à la grande route.

C'était une de ces délicieuses soirées de printemps où chaque plante envoie au ciel son émanation, où chaque oiseau, immobile sur la branche ou sautillant dans les broussailles, jette son hymne d'amour à Dieu, une de ces soirées enfin qui semblent destinées à vivre dans le souvenir.

Maurice était muet ; Geneviève était pensive : elle effeuillait d'une main les fleurs d'un bouquet, qu'elle tenait de son autre main appuyée au bras de Maurice.

— Qu'avez-vous ? demanda tout à coup Maurice, et qui vous rend donc si triste aujourd'hui ?

Geneviève aurait pu lui répondre : « Mon bonheur ».

Elle le regarda de son doux et poétique regard.

— Mais vous-même, dit-elle, n'êtes-vous point plus triste que d'habitude ?

— Moi, dit Maurice, j'ai raison d'être triste... je suis malheureux mais vous ?

— Vous, malheureux ?

— Sans doute ; ne vous apercevez-vous point quelquefois, au tremblement de ma voix que je souffre ? Ne m'arrive-t-il point, quand je cause avec vous ou avec votre mari, de me lever tout à coup et d'être forcé d'aller demander de l'air au ciel, parce qu'il me semble que ma poitrine va se briser ?

— Mais, demanda Geneviève embarrassée, à quoi attribuez-vous cette souffrance ?

— Si j'étais une petite-maîtresse, dit Maurice en jetant d'un rire douloureux, je dirais que j'ai mal aux nerfs.

— Et, dans ce moment, vous souffrez ?

— Beaucoup, dit Maurice.

— Alors, rentrons.

— Déjà, madame ?

— Sans doute.

— Eh ! c'est vrai, murmura le jeune homme, j'oubliais que M. Morand doit revenir de Rambouillet à la tombée de la nuit et que voilà nuit qui tombe.

Geneviève le regarda avec une expression de reproche.

Oh ! encore ?, dit-elle.

— Pourquoi donc m'avez-vous fait, l'autre jour, de M. Morand un si pompeux éloge ? dit Maurice. C'est votre faute.

— Depuis quand, devant les gens qu'on estime, demanda Geneviève, ne peut-on pas dire ce qu'on pense d'un homme estimable ?

— C'est une estime bien vive que celle qui fait hâter le pas, comme vous le faites en ce moment, de peur d'être en retard de quelques minutes.

— Vous êtes, aujourd'hui, souverainement injuste, Maurice ; n'ai-je point passé une partie de la journée avec vous ?

— Vous avez raison, et je suis trop exigeant, en vérité, reprit Maurice, se laissant aller à la fougue de son caractère. Allons revoir M. Morand, allons !

Geneviève sentit le dépit passer de son esprit à son cœur.

— Oui, dit-elle, allons revoir M. Morand. Celui-là, du moins, est un ami qui ne m'a jamais fait de peine.

— Ce sont des amis précieux que ceux-là, dit Maurice étouffant de jalousie, et je sais que pour ma part, je désirerais en connaître de pareils.

Ils étaient en ce moment, sur la grande route, l'horizon mugissait ; le soleil commençait à disparaître, faisant étinceler ses derniers rayons aux moulures dorées du dôme des Invalides. Une étoile, la première, celle qui, dans une autre soirée, avait déjà attiré les regards de Geneviève, étincelait dans l'azur fluide du ciel.

Geneviève quitta le bras de Maurice avec une tristesse résignée.

— Qu'avez-vous à me faire souffrir ? dit-elle.

— Ah ! dit Maurice, j'ai que je suis moins habile que des gens que je connais ; j'ai que ne sais point me faire aimer.

— Maurice ! fit Geneviève.

— Oh ! madame, s'il est constamment bon, constamment égal, c'est qu'il ne souffre pas, lui.

Geneviève appuya de nouveau sa blanche main sur le bras puissant de Maurice.

— Je vous en prie, dit-elle d'une voix altérée, ne parlez plus, ne parlez plus !

— Et pourquoi cela ?

— Parce que votre voix me fait mal.

— Ainsi, tout vous déplaît en moi, même ma voix ?

— Taisez-vous, je vous en conjure.

— Pardon, madame.

Et le fougueux jeune homme posa sa main sur son front humide de sueur.

Geneviève vit qu'il souffrait réellement. Les natures dans le genre de celle de Maurice ont des douleurs inconnues.

— Vous êtes mon ami, Maurice, dit Geneviève en le regardant avec une expression céleste ; un ami précieux pour moi ! faites, Maurice, que je ne perde pas mon ami.

— Oh ! vous ne le regretteriez pas longtemps ! s'écria Maurice.

— Vous vous trompez, dit Geneviève, je vous regretterais longtemps, toujours.

— Geneviève ! Geneviève ! s'écria Maurice, ayez pitié de moi !

Geneviève frissonna.

C'était la première fois que Maurice disait son nom avec une expression si profonde.

— Eh bien, continua Maurice, puisque vous m'avez deviné, laissez-moi tout vous dire, Geneviève ; car, dussiez-vous me tuer d'un regard... il y a trop longtemps que je me tais ; je parlerai, Geneviève.

— Monsieur, dit la jeune femme, je vous ai supplié, au nom de notre amitié, de vous taire ; monsieur, je vous supplie encore ; que ce soit pour moi, si ce n'est point pour vous. Pas un mot de plus, au nom du ciel, pas un mot de plus !

— L'amitié, l'amitié ! Ah ! si c'est une amitié pareille à celle que vous me portez, que vous avez pour M. Morand, je ne veux plus de votre amitié, Geneviève ; il me faut à moi plus qu'aux autres.

— Assez, dit madame Dixmer avec un geste de reine, assez, monsieur Lindey ; voici notre voiture, veuillez me reconduire chez mon mari.

Maurice tremblait de fièvre et d'émotion; lorsque Geneviève, pour rejoindre la voiture, qui, en effet, se tenait à quelques pas seulement, posa sa main sur le bras de Maurice, il sembla au jeune homme que cette main était en flamme. Tous deux montèrent dans la voiture : Geneviève s'assit au fond, Maurice se plaça sur le devant. On traversa tout Paris sans que ni l'un ni l'autre eussent prononcé une parole.

Seulement, pendant tout le trajet, Geneviève avait tenu son mouchoir appuyé sur ses yeux.

Lorsqu'ils rentrèrent à la fabrique, Dixmer était occupé dans son cabinet de travail; Morand arrivait de Rambouillet, et était en train de changer de costume. Geneviève tendit la main à Maurice en rentrant dans sa chambre et lui dit :

— Adieu, Maurice, vous l'avez voulu.

Maurice ne répondit rien ; il alla droit à la cheminée où pendait une miniature représentant Geneviève : il la baisa ardemment, la pressa sur son cœur, la remit à sa place et sortit.

Maurice était rentré chez lui sans savoir comment il y était revenu ; il avait traversé Paris sans rien voir, sans rien entendre : les choses qui venaient de se passer s'étaient écoulées devant lui comme dans un rêve, sans qu'il pût se rendre compte ni de ses actions, ni de ses paroles, ni du sentiment qui les avait inspirées. Il y a des moments où l'âme la plus sereine, la plus maîtresse d'elle-même, s'oublie à des violences que lui commandent les puissances subalternes de l'imagination.

Ce fut, comme nous l'avons dit, une course, et non un retour, que la marche de Maurice : il se déshabilla sans le secours de son valet de chambre, ne répondit pas à sa cuisinière, qui lui montrait un souper tout préparé ; puis, prenant les lettres de la journée sur sa table, il les lut toutes, les unes après les autres, sans en comprendre un seul mot. Le brouillard de la jalousie, l'ivresse de la raison, n'était point encore dissipé.

A dix heures, Maurice se coucha machinalement, comme il avait fait toutes choses depuis qu'il avait quitté Geneviève.

Si, à Maurice de sang-froid, on eût raconté comme d'un autre la conduite étrange qu'il avait tenue, il ne l'aurait pas comprise, et il eût regardé comme fou celui qui avait accompli cette espèce d'action désespérée, que n'autorisaient ni une trop grande réserve, ni un trop grand abandon de Geneviève : ce qu'il sentait seulement, ce fut un coup terrible porté à des espérances dont il ne s'était jamais même rendu compte, et sur lesquelles, toutes vagues qu'elles étaient, reposaient tous ses rêves de bonheur qui, pareils à une insaisissable vapeur, flottaient informes à l'horizon.

Aussi il arriva à Maurice ce qui arrive presque toujours en pareil cas : étourdi du coup reçu, il s'endormit aussitôt qu'il se sentit dans son lit, ou plutôt il demeura privé de sentiment jusqu'au lendemain.

Un bruit le réveilla cependant : c'était celui que faisait son officieux en ouvrant la porte ; il venait, selon sa coutume, ouvrir les fenêtres de la chambre à coucher de Maurice, qui donnaient sur un grand jardin, et apporter des fleurs.

On cultivait force fleurs en 93, et Maurice les adorait ; mais il ne jeta pas même un coup d'œil sur les siennes, et, appuyant à demi-soulevée sa tête alourdie sur sa main, il essaya de se rappeler ce qui s'était passé la veille.

Maurice se demanda à lui-même, sans pouvoir s'en rendre compte, quelles étaient les causes de sa maussaderie ; la seule était sa jalousie pour Morand ; mais le moment était mal choisi de s'amuser à être jaloux d'un homme, quand cet homme était à Rambouillet, et qu'en tête à tête avec la femme qu'on aime, on jouit de ce tête à tête avec toute la suavité dont l'entoure la nature, qui se réveille dans un des premiers beaux jours de printemps.

(A suivre.) Alexandre DUMAS.

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
Universellement le meilleur
DRAGÉES - CHOCOLATS
LILLE - Rue Nationale, 89 - LILLE